

Le Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal est un organisme implanté dans son milieu depuis 1992. Il est membre du Front Commun des personnes assistées sociales du Québec. Il intervient ainsi dans la lutte à la pauvreté et la défense des droits des personnes assistées sociales.

1. Nos objectifs consistent à promouvoir la citoyenneté dans tous les secteurs de nos vies.
2. De pratiquer l'éducation populaire et politique de façon permanente.
3. Mettre de l'avant des solutions alternatives et collectives misant sur la coopération et la solidarité.
4. Lutter contre les conditions précaires qui empêchent les gens d'être pleinement citoyens.
5. Insister auprès des décideurs pour changer la situation actuelle du travail qui engendre l'exclusion et la pauvreté.

Nous travaillons au sein du Front Commun des personnes assistées sociales pour lutter contre les préjugés. Nos dirigeants politiques sont plus que jamais imprégnés de préjugés dignes de radios poubelles, comme le démontre la mise en place d'Objectif Emploi et maintenant du Projet de Loi

173 visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi.

Par ce projet de loi le ministre prétend mettre en place un « revenu de base universel et très ciblé » pour une proportion restreinte de prestataires parmi les personnes avec contraintes sévères à l'emploi... Ce qui ne tient pas la route, il y a confusion dans les termes. Un renvoi à la Régie des Rentes peut-être...

Il s'agit certes d'une amélioration des conditions de vie pour cette proportion de prestataires. Cependant on est loin de prétendre qu'il s'agisse d'une sortie de la pauvreté pour ces personnes, ni d'un « revenu de base ». Leurs besoins de base seront à peine couverts.

Leurs revenus de travail pourraient être augmentés à plus forte proportion, si on veut vraiment les aider à regagner le marché du travail malgré leurs handicaps. C'est d'ailleurs une revendication des personnes vivant avec un handicap, que de pouvoir contribuer librement et à pleine mesure à la société par un travail reconnu comme tel. Pensons au célèbre astrophysicien Stephen Hawking atteint à 22 ans de la maladie de Lou Gehrig à qui on ne donnait que 2 ans à vivre et qui y survivra pendant 55 ans sans déroger à son travail de recherche.

Pour cela, nous avons le devoir de penser à une société autrement inclusive de tous ses citoyenEs. Nous avons le devoir d'investir dans les différents milieux de travail afin de les adapter pour permettre aux personnes plus fragilisées d'y œuvrer afin de respecter leur dignité et leur volonté de citoyenEs de s'impliquer dans cette société. Ce qui constitue un droit fondamental.

Par ailleurs la multiplication de catégories à l'aide sociale et les conditions de vies assorties s'y rattachent nous apparaissent déroger à la Charte des droits et libertés de la personne (Art.10 et 45). Par là le gouvernement fait injure aux citoyeEs laissÉs pour compte de son projet de loi.

Sur le terrain nous rencontrons des personnes qui n'ont pas les qualités physiques et psychosociales requises pour accéder à un emploi. D'une part ces personnes ne sont pas diagnostiquées, et d'autres part, la loi de l'aide sociale elle-même les marginalise, les maganne assez sur les plans de la santé physique et mentale et sociale les rendant ainsi tout à fait inaptés à s'intégrer socialement se trouver un emploi et durer en emploi. Par ailleurs, les salaires des petits salariés ne sont pas ajustés aux coûts de la vie. Cela décourage les gens, ne leur permettant pas de sorties de la pauvreté. Quelle

injustice, pour une société riche comme la nôtre. Le Grand rêve américain a fait long feu !

En tant que citoyenEs sommes-nous les esclaves de multinationales dirigées par des milliardaires avides? Les journaux faisaient état récemment de travailleurEs handicapÉés chez Walmart qui pour s'insérer socialement, apprendre un travail, sont payés 6 \$ par jour. Or, l'apprentissage étant maintenant acquis qu'est-ce qui justifie maintenant que ces personnes ne reçoivent pas un réel salaire qui devrait augmenter au fil du temps pour les sortir de la pauvreté ? Est-ce que la vie est moins chère pour les personnes moins scolarisées ou plus fragilisées ?

Par ailleurs, ce qui est outrant, c'est que dans sa conférence de presse, le ministre M. François Blais reconnaisse que pour être sur l'aide sociale, les personnes doivent s'appauvrir considérablement. Puis, il salut fièrement le fait que les bénéficiaires du Projet de loi 173, désormais pourrons mieux se nourrir, disposer d'une carte de transport en commun pour se déplacer, mieux se loger, etc. Leurs revenus de base s'élèveront d'ici 2023 à 100 % de la MPC. N'oublions pas qu'ils ne seront pas encore sortis de la pauvreté !

Toutes choses dont ne peuvent se prévaloir les autres personnes assistées sociales dont celles qui sont à la recherche d'un emploi. C'est illogique. On peut se demander ici si le ministre, le ministère, le gouvernement mettent

tout en œuvre pour que les gens se trouvent un emploi et sortent de la pauvreté. Ces personnes n'auront droit qu'à 52 % de la MPC, les autres de la solidarité sociale à 75 % de la MPC.

On se demande aussi si le ministre réalise que le revenu est le principal déterminant de santé ! Avec un demi panier de consommation pour vivre, une vraie misère, ce n'est pas vrai qu'on peut se chercher un emploi. Même avec les petits montants assortis aux mesures d'Objectif emploi, ce n'est pas vrai que c'est encourageant et qu'on aura les moyens de s'en sortir ! Quant aux pénalités, elles fabriqueront de nouvelles personnes itinérantes. Oui, cela aggravera la santé publique, c'est décrié par la Direction de la Santé Publique de Montréal.

Revenons au Projet 173. La notion de dernier recours n'est pas encore abolie malgré ce qui est annoncé. D'ailleurs pour y avoir droit, il faut passer par la sécurité du revenu avec des critères très précis. La vie maritale n'est pas abolie. Certes, les couples recevront chacun leur chèque d'où le fait que le ministre parle de chèques individualisés. Sauf que les personnes seules recevront un montant plus élevé que les individus formant des couples. Quant au retour aux études, il existe déjà un programme « Réussir » pour les personnes avec contraintes sévères à l'emploi.

Conclusion

On voit des améliorations pour quelques individus. Ces améliorations devraient s'appliquer à tous les prestataires et c'est urgent, surtout si on a pour objectif qu'ils retournent sur le marché du travail. Ayez en mémoire le fait que les cheffes de familles monoparentales retournent plus rapidement sur le marché du travail parce que leurs chèques sont bonifiés. Cela qui contribue énormément à la sortie de l'aide sociale et à avoir accès à un emploi. Vérifiez vos propres statistiques !

Le gouvernement a le devoir de combattre les préjugés et non les alimenter comme il le fait présentement en divisant les gens en bons et en méchants comme les radios poubelles de Québec vous incitent à le faire.

Le gouvernement a le devoir de protéger les travailleurs fragilisés et non les livrer à la merci de multinationales milliardaires comme une main d'œuvre pauvre et captive.

Les petits travailleurs et les personnes travaillant au salaire minimum sont souvent les mêmes qui passent d'un statut à un autre. Il est impératif que les salaires suivent les coûts de la vie pour que tous et toutes puissent vivre convenablement ce qui relancerait l'économie.